

# PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



NUMÉRO THÉMATIQUE 010 : LE MÉRITE

Décembre 2015

ISSN : 2313-7908

**PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES**

**Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines**

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

*E-mail* : **[administration@perspectivesphilosophiques.net](mailto:administration@perspectivesphilosophiques.net)**

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

## Perspectives Philosophiques n°010, Deuxième semestre 2015

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités  
Rédacteur en chef : **M. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences  
Rédacteur en chef adjoint : **M. Assouma BAMB**A, Maître de Conférences  
Secrétaire de rédaction : **M. Blé Silvère KOUAHO**, Maître de Conférences

### COMITÉ DE REDACTION

---

: **M. Abou SANGARÉ**, Maître de Conférences  
: **M. Donisongui SORO**, Maître de Conférences  
: **M. Kouassi Edmond YAO**, Professeur des Universités  
: **Dr Alexis KOFFI KOFFI**, Maître-Assistant  
: **Dr Kouma YOUSOUF**, Maître-Assistant  
: **M. Lucien BIAGNÉ**, Maître de Conférences  
: **Dr Nicolas Kolotioloma YEO**, Maître-Assistant  
: **Dr Steven BROU**, Maître-Assistant

Trésorier : **M. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences  
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

### COMITÉ SCIENTIFIQUE

---

**Prof. Aka Landry KOMÉNAN**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Ayénon Ignace YAPI**, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Azoumana OUATTARA**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Catherine COLLOBERT**, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa  
**Prof. Daniel TANGUAY**, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa  
**Prof. David Musa SORO**, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Henri BAH**, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE**, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal  
**Prof. Jean Gobert TANO**H, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Kouassi Edmond YAO**, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Lazare Marcellin POAMÉ**, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Mahamadé SAVADOGO**, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou  
**M. N'Dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Samba DIAKITÉ**, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Yahot CHRISTOPHE**, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

**SOMMAIRE**

- 1. La "théorie de l'homme fort": un plaidoyer thrasymaquo-gorgiassien pour une culture du mérite et de l'excellence,**  
Kolotioloma Nicolas YËO.....1
  
- 2. La louange, l'autre nom du mérite dans la structure du penser cartésien,** Marcel Silvère Blé KOUAHO.....18
  
- 3. L'élévation à l'héroïsme et à la vie mystique chez Bergson : grâce ou mérite ?,** Honoré ELLA.....33
  
- 4. Des perspectives ontologiques aux enjeux socio-anthropologiques du mérite : l'idée d'âmes d'élite chez Bergson,**  
Amani Albert NIANGUI.....54
  
- 5. Les paradoxes épistémologiques d'une discussion autour du mérite du "non" bachelardien,** Stevens BROU Gbaley Bernaud.....79
  
- 6. L'uniformité des principes du mérite comme source d'inégalité et d'injustice sociales,** Joachim Diamoi AGBROFFI.....101

**LIGNE ÉDITORIALE**

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables

horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

*Perspectives Philosophiques* est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

**Le comité de rédaction**

**NUMÉRO THÉMATIQUE 010 : LE MÉRITE**

**ARGUMENTAIRE :**

Pourquoi engager une réflexion sur le Mérite ? Ne serait-ce pas parce que nous existons, *hic et nunc*, en tant que réalités humaines impliquées dans l'histoire, exposées à la déchéance ? Tout bien considéré, c'est, en général, relativement à l'effort de l'homme qu'il est fait allusion au Mérite. Le Mérite traduit ainsi l'exigence intrinsèque à honorer la personne par la récompense, le besoin d' "estimer" sa valeur. D'où l'idée de reconnaissance.

Le Mérite apparaît, en effet, comme le témoignage de la valeur qui fait de la personne un être digne d'estime et de considération. Cependant, le quotidien de notre existence donne à observer qu'il n'est pas toujours cultivé dans nos sociétés. Pire, on en arrive à la perversion de cette valeur. Comme l'expriment respectivement Yves Michaud et Dominique Girardot, « le mérite est aujourd'hui utilisé comme une machine à justifier toutes les inégalités, y compris les moins justifiables » (*Qu'est-ce que le mérite ?*, 2011). Bien plus, on assiste à la « forclusion de la reconnaissance » (*La Société du mérite. Idéologie méritocratique et violence néolibérale*, 2011). L'anormal se normalise, le démérite supplante le mérite. Les méritants ne sont plus ceux qui sont dignes d'estime, mais ceux qui ont des amitiés, des affinités ethnique, politique, religieuse, idéologique, etc. Plutôt que d'être fondé par l'équité et la justice, le Mérite se trouve perverti. Les sociétés contemporaines, en déliquescence, n'ont-elles pas dit, à jamais, adieu/à-Dieu au Mérite ?

En définitive, dans un monde où les inégalités sociales et les discriminations sont légion, l'évocation de la notion de Mérite ne semble-t-elle pas illusoire ? Y aurait-il encore, aujourd'hui, un intérêt à questionner en direction du Mérite ? Si, selon le mot de Hegel, « philosopher, c'est penser son temps en concepts » (Hegel), n'importe-t-il pas de redonner sens et consistance à la notion de Mérite ? Comment alors appréhender cette notion dans un monde qui semble faire la promotion de la médiocrité ?

**L'UNIFORMITÉ DES PRINCIPES DU MÉRITE  
COMME SOURCE D'INÉGALITÉ ET D'INJUSTICE SOCIALES**

**Joachim Diamoï AGBROFFI**

*Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)*

**RÉSUMÉ :**

Le mot de mérite et ses sens constituent des notions faussement familières et acceptées. Pourtant, la moindre réflexion sur l'une quelconque de ces notions révèle qu'elles sont méconnues et inconsciemment acceptées. L'analyse précédée de définition, cherche à comprendre le mérite et le vivant. Ce premier travail a permis d'établir des liens entre les réalisations de l'être vivant et le mot de mérite. Effectivement, la nature véritable du vivant, consubstantielle au mérite, dénote que les deux sont concaténés, enchaînés. Les capacités, les vertus, les talents, les compétences du vivant sont donc ceux auxquels renvoie le mérite dans ses nombreux sens. Une base d'égalité des citoyens naît là et se révèle inégalitaire dans la pratique. Les solutions proposées ne sont pas exemptes d'inégalités parce que le mérite a deux acceptations : celles qualitative et quantitative. Les énergies qui sont à l'origine des efforts par lesquels se manifestent les qualités ont une valeur discrète lorsqu'elles sont mesurées. Du coup, il ne reste que l'aspect qualitatif, source certes d'inégalités et d'injustices sociales ; mais le mérite qui lui est insécable, est indispensable à l'épanouissement du vivant. Une réglementation égalitaire sans ces inégalités et injustices est quasiment impossible. Plusieurs obstacles au mérite existent donc. Ce sont entre autres : l'insoumission au mérite due à des exceptions faites à certains citoyens en dépit de l'égalité ; les injustices sociales au sujet de ce qui rend une personne digne d'estime, de récompense ; l'incommensurabilité des efforts et surtout des énergies qui sont à l'origine desdits efforts.

**Mots clés :** mérite, récompense, qualités, égalité, injustice, justice, régulation, discrimination.



**ABSTRACT :**

The word “merit” and its senses constitute faulty familiar notions and accepted. As such, the least reflection on one of any of its notions reveals that they are unknown and unconsciously accepted. The analysis preceded by definition, seeks to understand the merit and the living being. The first work permitted to establish the relations between the realizations of a living being and the word merit. Effectively, the veritable nature of the living being, consubstantial for the merit, indicates that the two are concatenated, linked. The capacities, the rewards, the talents, the competences of the living being are then of whom the merit in its many senses. There, a basis of equality of citizen is born, and indicate non-egalitarian in practice. The proposed solutions are not exempted of inequalities, because the merit has two significations: quality and quantity. The energies which are the origin of the efforts by which manifest the qualities have discrete value when they are evaluated. Unexpectedly, nothing remains save the aspect of quality, source certainly of inequalities and social injustices, but the merit, which himself is impossible to cut, is available to the bloom of the living. An egalitarian regulation without those inequalities and injustices is almost impossible. Several obstacles exist then. Among others, they are: insubordination for the merit because of exception to certain citizens in spite of equality; social injustices on the subject which makes a person worthy of respect, the reward; tremendous efforts of basically, the energies which are the origin of the aforesaid efforts.

**Keywords :** merit; reward; quality; injustice; equality; justice; regulation; discrimination.

**INTRODUCTION**

Le mérite, du latin « meritum » et de « merere » renvoie à « récompense ou qualités intellectuelles et morales estimables » ; et un mérite qui signifie « une qualité louable » à partir du justifiable, du mesurable et de l'égalitaire, sont des notions faussement familières et acceptées par tous. Tout le monde croit

savoir ce que sont le mérite et un mérite, et la fréquence de leur emploi et la croyance selon laquelle les efforts consentis les fondent également, sont des preuves.

Pourtant, la moindre réflexion sur le mot de mérite, révèle qu'il est méconnu et inconsciemment accepté. La récompense et l'appréciation des qualités, sur la base de l'estimation seule, font forcément des injustices puisqu'un recours à des jugements des valeurs qui causent du tort à certains qu'à d'autres, a lieu. Egalement, la récompense faite, à partir des qualités louables établies sur la base du mesurable impossible des énergies et des efforts, cause des torts. Une porosité du système égalitaire fait que les particularités individuelles combattues à la Révolution de 1789, dans l'ancien système inégalitaire du mérite, tels le mérite individuel et les prérequis nobiliaires qui donnaient plus d'avantage à certains hommes qu'à d'autres, réapparaissent par moments. Le système égalitaire peut être aussi bien fragilisé par, d'une part, une croissance rapide de la population face à l'insuffisance des places à pourvoir ; d'autre part, tout déséquilibre d'une telle ampleur et de nature matérielle et immatérielle. Des gens qui ne sont pas primés, mais dont les qualités ne sont pas sues, ont toujours existé. Que vaut la méritocratie ? Le mérite est-il démocratiquement et également décelé et récompensé ?

L'analyse cherche à comprendre les réalisations du vivant qui sont simultanément celles du mérite et d'un mérite ; les problèmes posés dans ces types de relations qui ont nécessité une organisation et une réglementation égalitaires qui, à leur tour, posent d'autres problèmes d'injustice, d'inégalité, d'absence de démocratie face à l'explosion démographique et les limites des places mises au concours et tous autres postes à pourvoir. Elle termine par une recommandation au sujet d'un nouvel ordre du mérite. Le développement auquel elle conduit, s'organisera en deux points essentiels : I – Mérite et résilience ; II – Les obstacles au mérite.

## **I- MÉRITE ET RÉSILIENCE**

### **1- Situation de mérite**

Au sujet du mérite, deux grandes situations se présentent. Celle du mérite naturel, inégalitaire et celle du mérite légale, égalitaire. La première concerne le mérite naturel, individuel, et celui qui ne tient compte ni de l'égalité ni de la légalité. Elle concerne également, en situation légale et de crise, les mérites rendus quasiment naturels. La deuxième porte sur le mérite égalitaire, légal, réglementé. Il en ressort que la ligne de démarcation n'est pas établie, une fois pour toute. Tout cela contribue d'un côté, à créer une sensation de connaissance vraie qui évite de se poser quelques questions sur les réalités fondamentales d'injustice, d'inégalité camouflées ; et de l'autre, à les mettre, en cause en s'attaquant directement à ces réalités. Du fait de tout cela, la croyance selon laquelle, il suffit d'un effort pour avoir une récompense prévue, ne se justifie pas toujours. La réalité profonde que recouvre le mot courant de mérite dans divers ses sens, est complexe et redoutable. Un dépassement s'impose.

### **2- L'être humain et le mérite**

La nature véritable de l'être humain, consubstantielle au mérite et à un mérite, dénote que l'être vivant et le mot de mérite dans ses sens divers, sont concaténés, enchaînés, étroitement liés entre eux. L'être vivant est à la fois le mérite et un mérite ; parce qu'il se caractérise par ces deux réalités auxquelles ils réfèrent. Le mérite, un mérite et le vivant lui-même se compénètrent plus ou moins. Témoins, les expressions : « *homme ou femme de bonne ou de mauvaise moralité ; de qualité plus ou moins grande ou exceptionnelle* ». C'est sur cette base que s'instaure la relation entre le mérite et l'égalité ; les capacités, les vertus, les talents, les compétences scientifiques, techniques et administratives et les places mises aux concours, les postes à pourvoir et les emplois divers. C'est dans le sens de cette relation que l'article 6 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 stipule que « *tous les citoyens, étant égaux à ses yeux [la loi], sont également admissibles à*

*toutes les dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction entre les citoyens, que celle de leurs vertus et de leurs talents ».*

Pour comprendre le mérite dans tous ses aspects et dans toutes ses évolutions qui, d'une part, l'entachent en le portant hors de son origine première, d'autre part, l'inscrivent dans la légalité, il est indispensable de le saisir d'abord, relativement à son origine.

### **3- Le mérite, du qualitatif au quantitatif**

Le mérite a deux grandes acceptions : celles qualitative et quantitative. Le mérite qui réside dans les qualités, a deux sens. Il a le sens d'une part, de vertu, *force avec laquelle l'homme tend au bien et au principe qui, dans une chose, est considérée comme la cause des effets qu'elle produit ; tels l'efficacité, l'énergie, la force, la faculté ou le pouvoir* ; d'autre part, de résilience, de *ressaut et de rebond*. Les efforts qui conduisent à la résilience, au ressaut, au rebond, sont ceux par lesquels les difficultés sont surmontées. Cette résilience fait d'abord preuve d'une capacité à y faire face. Ensuite, elle est résistance au choc produit. Enfin, elle est le triomphe par le dépassement d'un état actuel peu reluisant ou carrément déplorable à un autre bien plus meilleur. Elle consiste à passer d'une situation vulnérable à celle invulnérable temporairement, par une multiplicité d'actions. Effectivement, « la résilience résulte de multiples processus qui viennent interrompre les trajectoires négatives et contrer la vulnérabilité »<sup>1</sup>. Ces processus permettent à tout individu ; de recourir à divers facteurs (biologiques ; psychologiques et sociaux, spécifiques) pour se fortifier, en se forgeant une personnalité de la situation et en déployant des énergies, des efforts dont il ne se savait pas auparavant capable ; une capacité à résister à une situation de risque et à passer maître de lui-même. Pour quelle raison, l'être vivant agit-il de la sorte ?

---

<sup>1</sup> BORIS, Cyrulnik, La résilience, Le mythe du renouveau instantané ? - Jocelyne ... [jocelynerobert.com/2013/.../resilience-le-mythe-du-renouveau-instantane](http://jocelynerobert.com/2013/.../resilience-le-mythe-du-renouveau-instantane).

#### **4- Les sources ou les vecteurs du mérite d'un individu**

La force et la lumière auxquelles recourt l'homme pour rebondir face à l'adversité, existent chez tout être vivant. Elles ont leur source dans l'eau. Effectivement, l'eau a une force exceptionnelle qui ne se discute pas. Les cours d'eau, les inondations et autres catastrophes le témoignent. « Le démarrage de n'importe quel processus nécessite une impulsion, un démarrage »<sup>2</sup>. C'est dans l'eau que se trouve ce mécanisme. La base de la force de la puissance, de l'agir se trouve là. Effectivement « Pour enlever le dur et le fort, rien ne le dépasse »<sup>3</sup>. La conception religieuse selon laquelle « toute forme de vie, de la simple bactérie aux mammifères aspire à sa propre perfection »<sup>4</sup> devient une vérité scientifique. Or, « l'homme est constitué de 70 à 90% d'eau, son cerveau, de 85% »<sup>5</sup>. Et il a le cerveau le plus développé et le plus complexe. Voir plus clair, en situation de risque et de vulnérabilité, est une qualité de rebond, de ressaut de l'eau. Effectivement, à ce propos, Korotow dit que « Toute substance placée dans un fort champ électromagnétique y émet un halo lumineux »<sup>6</sup>. La lumière de l'esprit et celle de l'œil organique pour voir autrement et se sortir des ténèbres, des situations à risques et à vulnérabilité, est particulièrement importante chez l'homme. Le risque et la vulnérabilité occasionnent un déploiement de lumière pour imaginer quelque chose de mieux et pour émerger à nouveau, resplendir, être au firmament de son espèce. « Plus l'énergie est forte plus sa luminosité est vive »<sup>7</sup>. Les barrages hydroélectriques le témoignent. Le fait que celui qui cherche dise instinctivement « je vois ou je

---

<sup>2</sup> *Water, le Pouvoir Secret de l'eau*, Film documentaire (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>.

<sup>3</sup> KYRILL 1<sup>er</sup>, Associé du Laboratoire de recherches scientifique sur l'eau du Professeur, in *Water, le Pouvoir Secret de l'eau* (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>.

<sup>4</sup> KYRILL 1<sup>er</sup>, *Water, le Pouvoir Secret de l'eau*, Film documentaire (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>

<sup>5</sup> INYSHUN, Victor, Université Al-Farabi de Kazanstin, *Water, le Pouvoir Secret de l'eau*, Film documentaire (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>.

<sup>6</sup> KOROTOV, *Water, le Pouvoir Secret de l'eau*, Film documentaire (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>

<sup>7</sup> film documentaire: *water, le Pouvoir Secret de l'eau* <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>

ne vois pas » est bien plus profond qu'on ne le pense habituellement. « Chercher, voilà le mot clé de notre temps. Chercher pour traquer l'inconnu, pour le comprendre, l'inconnu, pour l'introduire dans notre vie. Chercher pour que tout change, tout évolue, tout progresse. »<sup>8</sup>. Ce préfacier a écrit que « l'écriture qui vulgarise les sciences fait preuve des mêmes exigences. [Il] exprime l'origine même de l'esprit scientifique par la répétition du verbe « chercher » pour insister sur le besoin illimité de connaître inhérent à l'homme »<sup>9</sup>. Quel effort ne consentirait-il pas un homme ordinaire pour faire mieux, en ayant auparavant vu mieux dans son esprit, ce que fait un simple végétal ! La recherche d'un lendemain meilleur est inhérente à tout vivant. Les efforts que l'homme consent dans les situations inconfortables répondent à l'espèce à laquelle il appartient. Par le mérite, il se met en accord avec son espèce. Il répond à l'attente de son espèce. Il se montre conforme à la volonté de son espèce. Par un anthropomorphisme observable partout, le port des végétaux témoigne de la recherche de la lumière pour la photosynthèse et en même temps de la force. La nature en infère un droit et une obéissance du mérite. L'essentiel, c'est de toujours chercher à vaincre l'adversité pour se conformer à la puissance de l'eau contenue en chaque vivant.

En tout être vivant existent le goût et l'estime. D'ailleurs, l'estime et le goût lui sont innés. Les deux sont concaténés, l'un lié à l'autre et vice-versa. Le goût rime avec la qualité et l'estime, la morale. Tout être vivant aspire naturellement à l'excellence, au mieux ; à un meilleur-être, au bonheur. Le fait que les uns les aient à l'excellent par la culture et/ou par un surdéveloppement des zones du cerveau ou toutes autres parties du corps qui sont la source des potentialités, n'indique pas qu'ils sont inexistantes chez d'autres. Sur ces bases, le mérite est inhérent à tout vivant. L'aspiration à l'excellence est également inhérente à l'espèce vivante. Elle aspire instinctivement au mieux. Le mérite est une valeur intrinsèque et vitale de l'être vivant.

---

<sup>8</sup> CLOSETS, François De, cité par Lavigne, 1980, p. 489.

<sup>9</sup> Idem.

**5- Le mérite, comme une reconnaissance et une rétribution des efforts de l'individu**

Sans mérite, l'être vivant, tel le végétal, s'étiole et meurt. Il n'est pas bon de l'en priver. L'excès de lumière par exemple, le dessèche et le tue<sup>10</sup>. Il en va de même de l'excès d'eau. Si ces deux éléments sont insuffisants, ils peuvent le conduire au même résultat. Le bon ingénieur agricole n'est pas celui, aux lèvres desquelles les critiques fusent. Il est celui qui sait apporter à chaque végétal, ce qu'il faut, et ce, sur la base de sa meilleure connaissance. Il existe deux moments bien distincts dans la vie de tout végétal. L'un se caractérise par la croissance ; l'autre, par un arrêt en la matière. En Côte d'Ivoire, et précisément « à Bouaké, la formation annuel de bois se fait de mai à octobre. On voit nettement que même si l'essence ne défeuille que partiellement, la formation du bois se limite à cinq ou six mois de l'année [...] »<sup>11</sup> ; celle des feuilles vertes de mars à décembre. Tout vivant est auteur ou co-auteur de la réponse qu'il donne à une situation, face à laquelle il se trouve et à laquelle il s'affronte. La logique de la récompense doit aller de pair avec celle du vivant. Tout être vivant a besoin donc de récompenses pour ses efforts consentis dans toute entreprise. Par conséquent, le mérite est absolu, impérieux. Il émane d'un droit et il exige l'obéissance, la déférence, l'exactitude. Les efforts et leurs résultats positifs révèlent une autorité qui impose la soumission sous l'effet de l'aise qu'ils comblent. Du point de vue légal ou conventionnel, le droit et l'obéissance dans le domaine du mérite doivent exister et être suivis. La meilleure connaissance de l'humain préside au bon fonctionnement du mérite. Cela est valable même chez les végétaux. L'obscurité le rend grêle et décoloré. La légalité devrait permettre à tout un chacun, de sortir de cette obscurité, grâce au mérite et à sa pratique.

---

<sup>10</sup> Même mort, le vivant a par l'eau, du mérite. Effectivement, aucune substance qui ne contient pas de l'eau ne pas brûler. Si vous enlever l'eau contenue dans l'essence, il ne brûlera plus dans votre véhicule pour le mettre en marche et le déplacer.

<sup>11</sup> Mariaux, cité par NORMAND, Didier, Forêts et bois tropicaux, Paris, PUF, collection « Que sais-je ? », 1971, p. 21.

**6- Le mérite, une obligation sociale**

Il est prouvé que l'être humain et même tout être vivant, notamment le végétal, s'épanouit à l'appréciation qui lui est faite. Même chez ce dernier, les propos désobligeants et certaines musiques mélancoliques exercent une influence négative sur sa croissance ; les musiques et propos enthousiasmants, au contraire, le resplendissent de santé, de bonheur. D'un côté, un retentissement nuisible, un ébranlement néfaste, se produit et se constate dans la croissance par des perturbations; de l'autre, une sur-activation dans cette croissance, par le resplendissement, le fait d'être sous un éclat de bonne santé. Si à un végétal, le manque d'estime et de récompense fait un tel mal ; que ne fera-t-il pas à un homme qui l'entend, le voit, le sent, le vit et le rumine ? Un vrai drame ; un réel désastre ; une grande ruine de l'âme et du corps ; des incidences catastrophiques sur les actions et les activités humaines. Cette situation montre bien le grand bien fait l'estime convenablement manifestée.

Effectivement, chez l'être humain, les deux situations sont plus visibles et bien remarquables. C'est donc parce qu'il est de cette nature que l'estime et la récompense sont indispensables. Les deux situations qui paraissent évidentes ne sont pas sues, l'une autant que l'autre, par tous. La première l'est moins. En effet, certaines personnes contribuent à mettre d'autres personnes dans des situations à risque sans toujours le savoir ni en être pleinement conscientes parce que leur part de responsabilité reste inaperçue. Les personnes les plus visibles seront celles qui sont les cibles, et qui sont traitées de fatalistes, de fainéantes, d'incapables congénitalement. Même leur indifférence leur est néfaste. À ce propos Masaru Emoto<sup>12</sup> dit que « le plus grand mal étant sans doute l'indifférence »<sup>13</sup>. Face à de telles situations, l'estime et la récompense sont indispensables à la vie. Leur existence rime

---

<sup>12</sup> De la Médecine alternative Tokyo. Film documentaire: water, le Pouvoir Secret de l'eau (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>.

<sup>13</sup> *Water, le Pouvoir Secret de l'eau*, Film documentaire (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>.



avec la vie ; leur absence, la déchéance et la mort. Rey écrit que « les enfants s'épanouissent dans la confiance »<sup>14</sup>. Il cite Maurois, en ces termes : Certaines femmes timides et tristes s'épanouissent à la chaleur de l'admiration, comme des fleurs au soleil »<sup>15</sup>.

La connaissance approfondie de l'être vivant est indispensable pour l'estime et la récompense approuvées. De cette connaissance procède de celle du cerveau et de son fonctionnement. Effectivement, cet organe à muscle blanc, fonctionne par zones. Des différences sont possibles. Certaines zones peuvent être plus développées que d'autres pour des raisons diverses. Le faible développement n'est pas absolument inexorable. La malléabilité est une possibilité dans certains cas. Des compensations peuvent être également possibles. Le fonctionnement en surrégime et en simple régime ne se discute plus aujourd'hui entre l'homme et la femme. L'adversité ne doit pas être une limite pour le vivant. Dans cette lutte, les relations sont importantes. L'intense relation entre une mère et son bébé, dans les premiers moments de la naissance, est indispensable pour l'épanouissement à lui. La séparation brusque et l'absence prolongée de contact d'une mère avec son bébé a des incidences désastreuses sur le bon développement de celui-ci. C'est à ce niveau précis qu'une réglementation des droits clairement établis s'impose. Le mérite doit être réglementé

### **7- Mérite et réglementation sociale**

La première réglementation à faire relève de l'autodiscipline et de l'attitude mentale. Elle peut se faire aussi au niveau des intentions humaines. Einstein a écrit à ce propos, ceci : « Je voudrais connaître l'intention avant la création de l'univers. Tout le reste n'est que du détail »<sup>16</sup>. C'est un point à ne pas négliger parce qu'il n'est point d'être humain qui ne commence tout, sans une

---

<sup>14</sup> REY, Angélique Del, *Dictionnaire Petit Robert*, 1975, p. 598.

<sup>15</sup> REY, *Dictionnaire Petit Robert*, 1975, p. 598.

<sup>16</sup> *EINSTEIN, Albert, 10 Perles Spirituelles et Scientifiques ...semeunacte.com/10-perles-spirituelles-et-scientifiques-pensees-par-albert.*

intention qui fonde son espèce, et par laquelle le mérite se manifeste. L'être humain se déprime, s'affaiblit, dégénère et se meurt si le mérite lui est refusé. Pour avoir le mérite à l'excellence le mental doit être gardé haut, l'attitude, positive.

La deuxième réglementation relève des relations dont le manque et la perturbation causent des torts à l'être humain. L'homme surmonte les difficultés avec le maintien des relations et aussi le soutien actif et continu de son entourage. Il construit une relation de confiance avec lui-même et établit des relations d'intelligence, d'adaptation, en situation d'obstacles. Dans le cadre de ces relations, le milieu peut avoir une multiplicité des facteurs accélérateurs et retardataires de l'énergie et de lumière, perspicacité, à engager pour faire face à une situation de risque et de vulnérabilité.

La troisième réglementation relève de la naissance. Les différences dans la naissance constituent des obstacles majeurs dans le mérite. Cette différence peut rendre les hommes inégaux dans le mérite. Une intervention pour réduire des inégalités est toujours bien venue.

La quatrième réglementation concerne l'entourage. L'environnement peut être dominé par une culture misérabiliste, fataliste, désobligeante et par un manque criant de moyens de succès. Un tel environnement regorge des facteurs accélérateurs de la baisse tendancielle d'énergie. Elle peut faire descendre davantage la personne concernée par la situation à risque, en l'enfonçant plus que cela ne devait être. Elle peut accentuer sa résignation, son découragement et la fatalité.

La cinquième réglementation concerne l'effet boomerang du risque et de la vulnérabilité. Tout environnement, tout être vivant qui influence négativement un autre se détruit lui-même. À ce propos, le Professeur Aloïs Gruber<sup>17</sup> dit que

---

<sup>17</sup> Fondateur de *Naturkraft Water, le Pouvoir Secret de l'eau*, Film documentaire (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>.

« celui qui a une pensée négative, celui qui envoie une pensée négative, contamine d'abord sa propre corporelle [l'eau] qui constitue 70 à 90% de son propre corps et lui attribue une charge négative. [...] L'eau s'approprie toutes les formes négatives de nos pensées. Sa mémoire se modifie »<sup>18</sup>. En nuisant moins les autres, c'est le mérite de tous qui gagne.

Nier ces réalités, sources inhérentes au vivant, c'est tuer celui-ci dans son essence même. C'est un acte contre nature, antihumain et contre la culture du vivant. Or des hommes qui entravent le mérite de la sorte en exhortant des personnes à ce même mérite, existent. Être foncièrement contre le mérite par inconscience, mais en posant de façade des actes qui l'entravent, peut exister. Faire ce que le mérite requiert dans sa valeur intrinsèque, impose une réglementation.

L'intempérance, l'abus de critique, et l'éloge flatteuse et excessive ne procèdent ni de la nature du vivant, ni de la culture qui émane d'une connaissance approfondie de ce vivant.

## **II- LES OBSTACLES AU MÉRITE**

Les situations et faits qui témoignent de l'absence d'une réglementation égalitaire dans le mérite sont nombreux. Nous ne prétendons pas les épuiser ni par une liste exhaustive ni par un développement prenant en compte tous leurs aspects. Toutefois, il importe que ces situations et ces faits soient spécifiés afin qu'on sache de quoi il s'agit. Ce sont entre autres, toutes les situations et tous les faits qui du fait de l'organisation sociale et politique de forme naturelle et/ou culturelle, ne se mesurent pas la plus exacte possible ; mais s'apprécient à travers des efforts consentis pour le mérite légal.

---

<sup>18</sup> *Water, le Pouvoir Secret de l'eau*, Film documentaire (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>.

### **1- Insoumission au mérite**

La situation de discrimination « dite positive » fait qu'en mérite, être digne demeure absolu. Une « *inégalité juste* »<sup>19</sup>, existe en ce sens que l'injustice va être présentée et acceptée par tous comme une justice. Désormais l'injustice sera absolue parce que c'est elle seule qui donne des droits légaux. La vraie justice sera condamnée. Mériter est relatif à telle ou telle circonstance ; à tel ou tel fait. A telle ou telle époque, telle valeur importe plus que telle autre ; telle discipline prime sur telle ou telle autre ou toutes les autres. Celui qui bénéficie des avantages de l'injustice établie comme justice légale, combat celui qui recherche la justice dans le mérite réel. Par accommodation, à une telle injustice, les sensibilités à l'injustice réelle seront émoussées, et l'inaction s'installera, et il n'y aura plus de réaction, ni de révolte. « Ainsi prendra de l'ampleur, la défense de l'injustice, vu que la réussite individuelle et collective dans la justice [sont] a priori défavorables à l'injustice devenue justice sociale légale »<sup>20</sup>. C'est de cette manière que « la discrimination [est devenue] sans doute une des inégalités les plus brutales et les plus profondément injustes »<sup>21</sup>. Les personnes physiquement bien portantes et ayant été très loin dans les études n'échappent à cette forme d'injustice, dans « les examens et concours »<sup>22</sup>. Cette situation se produit en ce sens que « la norme du mérite introduit une ambiguïté fondamentale, puisqu'elle s'impose comme étant la norme qui justifie les inégalités sociales alors qu'elle n'est pas nécessairement la norme qui les produit »<sup>23</sup>. Gonthier explique de ce fait, l'ambiguïté en ces termes : « Les sociétés démocratiques admettent que tous les individus sont en principe égaux. Mais elles admettent en même temps que les individus puissent avoir accès, de par leurs différences de mérite, à des niveaux

---

<sup>19</sup> DUBET, François, « L'égalité et le mérite dans l'école démocratique de masse », in *L'Année sociologique*, 50, 2, 2004.

<sup>20</sup> Idem, p. 16.

<sup>21</sup> Ibidem.

<sup>22</sup> Ibidem.

<sup>23</sup> GONTHIER, Frédéric, « L'égalité méritocratique des chances : entre abstraction démocratique et réalisme sociologique » in *L'Année sociologique*, 2007/1 (vol. 57), p.157.

socioprofessionnels et de hiérarchisés »<sup>24</sup>. Une telle ambiguïté ouvre la porte à des injustices.

## **2- Injustices sociales**

Dans son sens premier, communément donné dans le dictionnaire non spécialisé, tel le Petit Robert, le mérite est « ce qui rend une personne digne d'estime, de récompense, quand on considère la valeur de sa conduite et les difficultés surmontées »<sup>25</sup>. Si une personne, pour des raisons de discrimination positive, est jugée digne, une injustice se crée. Hormis son handicap, elle peut faire moins d'effort qu'une autre personne sans handicap. Les développements insuffisants dus à des malformations de certaines zones du cerveau ou de toute autre partie du reste du corps ; les malformations congénitales et tous les autres développements insatisfaisants de toute autre partie du corps sont de la sorte sources d'inégalité dans le mérite. Le « handicap culturel »<sup>26</sup> est une réalité indéniable. L'entrave à un épanouissement peut être compensée par un surdéveloppement, une sur-activation dans d'autres domaines ou zones du cerveau. Face à ces situations, il n'y a souvent pas une discrimination positive parmi les personnes sans leur handicap. Les handicaps peuvent accroître exceptionnellement certaines qualités ; telles les malformations du cerveau du physicien Albert Einstein qui l'ont rendu certes attardé, mais exceptionnellement compétant, voire surdoué, dans le domaine de la physique nucléaire. Par rapport à lui et parmi tous ceux qui sont concernés, il n'existe pas une discrimination positive parmi les sans handicap de leur nature. Sur ce point, les handicapés qui, par discrimination positive, sont récompensés, font commettre une injustice aux personnes qui conçoivent de telles discriminations. Les handicapés eux-mêmes qui en leur âme et conscience savent que certaines personnes sans leur handicap, font plus d'efforts qu'eux,

---

<sup>24</sup> GONTHIER, Frédéric, *L'égalité méritocratique des chances : entre abstraction démocratique et réalisme sociologique* » in *l'Année sociologique*, 2007/1 (vol. 57). p. 155.

<sup>25</sup> Dictionnaire Petit Robert, 1975.

<sup>26</sup> MERLE, Pierre, *Démocratisation de l'enseignement*, Paris, Editions La Découverte, 2002.

ne demandent pas qu'une discrimination positive soit faite pour que leur qualités à elles, louables, soient récompensées. La lutte pour l'égalité dans le mérite doit faire efficacement face à des situations de risques et de vulnérabilité en matière de discrimination et de justice.

Dans le système éducatif et universitaire français, il existe une valeur des acquis professionnels (VAP) et une validation des acquis de l'expérience(VAE). Ces deux évaluations qui n'existent pas en Côte d'Ivoire, permettent aux élèves et étudiants ont été moins compétents dans la formation éducative et universitaire, de disposer des mérites qui leur donnent les mêmes avantages que ceux qui ont été plus méritant au moment où ils étaient sur les bancs. Leur non adoption dans les formations ivoiriennes est source d'injustice. Leur manque ne rend pas égalitaire le système de formation dans toutes ces subtilités, en matière de mérite.

Toujours, en France et même ailleurs, le temps occupé dans l'administration des structures d'éducation et de formation universitaire, n'est pas un à côté de la fonction d'enseignant dans ses deux composantes : la recherche et l'enseignement. Il peut conduire à un savoir compétentiel utile dans le cadre du partenariat entre le monde du travail et les universités et autres structures de formation et d'éducation. Une évaluation des enseignants qui se réalise en faisant fi de ce temps, rend-t-il le mérite égalitaire dans toutes ses subtilités ? Ce n'est pas totalement certain.

Ce qui est récompensé, c'est le résultat des efforts consentis, des énergies générées et utilisées. Le mérite découle du résultat à atteindre. Le plus souvent, il n'est pas pensé en termes de somme des efforts fournis, mais de finalité, de fin qui justifie tout. La finalité recherchée peut être extraordinaire, mais présenter des faiblesses, des injustices dans ses composantes. L'inverse qui tient compte des composantes peut se présenter et mérite d'être retenu. Le résultat final seul qui compte, mérite parfois d'être dissocié. Penser à la somme des petits résultats pour un résultat global peut être fait sur le modèle des rivières, des ruisseaux et ruisselets qui font généralement les fleuves. Le

fait qu'un intérêt bienveillant à un grand nombre des petits résultats conductibles au tout, n'attire pas une attention bienveillante, constitue une source d'inégalités dans la reconnaissance des mérites et de la récompense. Le tout ou rien est bien ; mais il peut être également une source d'inégalités étant donné qu'il peut être moins édifiant que le détail.

### ***3- L'incommensurabilité des efforts et des énergies***

Les énergies qui impulsent le vivant ne sont pas mesurables parce qu'elles sont trop faibles. A défaut de mesure exacte, on parle d'aide, de réconfort, de soutien moral. A défaut de mesure possible, elle est qualifiée selon chaque personne. Entre la mesure plus précise et la qualification faite selon la perception de chaque personne, les inégalités sont possibles à tous les niveaux où une énergie a été mobilisée. Ces situations d'incommensurabilité peuvent provoquer un enfoncement qui n'est non plus mesurable. La baisse de tonicité, dans un tel cas, est mise au compte de la sensibilité plus ou moins grande, voire de la sensiblerie, sensibilité outrée et déplacée, et déplorée tout simplement sans une mesure exacte de l'énergie à l'origine du dynamisme. Le différentiel d'énergie réduite n'est non plus quantifiable. Chacun apprécie, à sa façon, la situation environnementale à risque. Tout le monde n'a pas cette capacité de se représenter exactement ce qu'a vécu autrui. L'incapacité de l'homme à mesurer l'énergie déployée pour accomplir une action, laisse la possibilité à toutes formes d'injustices tant dans la récompense que dans le prix. Ce n'est pas toujours que l'homme cède à la soumission requise. La dissociation des qualités mesurables de celles non mesurables montre des facteurs retardataires, freins à tout effort pour un succès certain. L'énergie ne peut se faire de façon précise parce qu'elle n'est pas qualifiable non plus.

Le mérite fait état d'abord d'une situation de risque, de vulnérabilité, d'inconfort, de limite qui surviennent à la suite des traumatismes multiples. Tout d'abord, ces situations décontenancent, les personnes qui s'y trouvent ; provoquent un abattement chez elles et leur font perdre de l'énergie. Ni celle de tout le corps n'est ni celle perdue, ni celle déployée pour en faire, ne sont

mesurables, en raison de leur petitesse et de leur valeur qui reste discrète en mesure. A défaut de la mesure de ces différents types d'énergie, l'homme s'adonne à des qualifications inévitablement sujettes à des injustices et à des inégalités. L'homme est naturellement prédisposé à des injustices dans l'appréciation des énergies qu'il déploie et perd. L'évaluation des traumatismes subis ne peut non plus se faire par mesure, ni par détermination de sa valeur réelle. Tout en l'énergie demeure également impossible, en raison de son caractère discret. Aussi l'homme s'adonne-t-il à des qualifications qui se font avec inégalités et injustices.

Le manque d'équité et de justice n'est pas le seul problème d'inégalités en matière de mérite. Il réside aussi dans les efforts (de ressaut, de rebond, de triomphe de nombreuses situations à risque, de vulnérabilités), qui ne sont pas mesurables, et sont estimés à défaut de mieux. Ces estimations peuvent n'être pas analytiquement approfondies, mais faites selon le développement des zones de la sensibilité du cerveau de l'appréciateur et des critères qualitatifs qui peuvent conduire à la partialité et à l'injustice.

L'agir fait appel au dégagement d'une multitude énergies ; passer de l'irréparable au réparable ; de l'inexorable à l'exorable, de l'inflexible au flexible, du cruel au bienfaisant, de l'impitoyable au charitable en pensée et en action. Ces passages vus comme des efforts sont sous-tendus par une énergie qui comporte des aspects non quantifiables. Trois moments distincts se constatent. Le premier se caractérise par la situation de risque et la soumission plus ou moins totale à elle. Le deuxième se particularise par la distance, la séparation de ce qu'elle a de dominant et à l'ignorer. L'énergie qui permet ce détachement n'est pas chiffrable. Elle est vue comme effort et appréciée selon la sensibilité de chacun. Le troisième moment attire à la décision de lutter contre la situation. Elle fera un sous-point à part.

Dans son sens étymologique, la résilience vient du mot latin *resalire*, qui signifie « *ressaut* », duquel est tiré le verbe résilier. L'énergie, effort qui fait ressauter, rebondir à nouveau, en vue de permettre la reprise du cours



ordinaire de la vie, de renouer avec le bon développement antérieur, n'est non plus quantifiable dans tous ses aspects. De ce fait, elle est laissée à la qualification de chaque personne, selon sa sensibilité et ses points de vue. Le rebond personnel n'est pas exactement apprécié de l'extérieur à sa justification. Le sursaut en soi nécessite une quantification de l'énergie par laquelle elle permet des efforts de se déployer.

Il y a aussi que l'on est digne par sa probité, son honnêteté, sa nature. Ces conditions ne sont pas toujours admirablement satisfaites ni satisfaisantes. De ce fait, on peut être digne d'une récompense sans pour cela mériter un prix. L'ensemble de ces considérations font apparaître plusieurs niveaux de responsabilités.

### **CONCLUSION**

Le mérite, d'une manière générale, est indispensable à la société et particulièrement à tout être humain. Il est malheureusement confronté à des obstacles divers, dont les injustices et les discriminations négatives peuvent trouver des solutions par des règlementations sociales, même si certains de ces obstacles apparaissent comme insolubles. Il s'agit des lumières et des énergies mobilisées et dépensées sous forme d'efforts individuels ou collectifs incommensurables, et qui contraignent à se contenter du qualitatif quoique source d'infinies inégalités et injustices sociales. Ces situations désastreuses ne doivent, cependant point conduire au découragement ni à l'indifférence quant à la reconnaissance du mérite qui est consubstantiel à l'être humain. Effectivement, le mérite a deux sens : d'une part, de vertu, force avec laquelle l'homme tend au bien et au principe qui, dans une chose, est considérée comme la cause des effets qu'elle produit ; tels l'efficacité, l'énergie, la force, la faculté ou le pouvoir ; d'autre part, de résilience, de ressaut et de rebond. Ces deux sens sont la trame et le principe de l'être humain.

**BIBLIOGRAPHIE**

BENNETT, J. William, *The Book of Virtues: A treasure of Great Moral Stories*. vol. 1 Literature - Collections; New York, 1993.

BOUDON, Raymond, *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, 1995.

BOUDON, R. et PASSERON, Jean-Claude, *Les héritiers*, Paris, Minuit, 1964.

DUBET, François, « L'égalité et le mérite dans l'école démocratique de masse », in *L'Année sociologique*, 50,2, 2004.

DUBET, François, *L'École des chances : qu'est-ce qu'une école juste ?*, Paris, Seuil, 2004.

DUBET, François, « Proposition pour une syntaxe des sentiments de justice dans l'expérience de travail » in *Revue française de sociologie*, 3/2005 (Vol.46).

DUBET, François, *Les Places et les chances. Repenser la justice sociale*, Paris, Editions du Seuil/La République des idées, 2010.

DUBET, François, *Inégalités et justice sociale*, Paris, La Découverte, 2014.

DOMEYRAT, Bernard, *Merveilles du XXe siècle*, Préface de François De Closets, Paris, Hachette, 1968.

GIRARDOT, Dominique, *La société du mérite. Idéologie méritocratique et violence néolibérale*, Le bord de l'Eau, « Collection, Les Voies du politique », 2011.

GONTHIER, Frédéric, « L'égalité méritocratique des chances : entre abstraction démocratique et réalisme sociologique », in *L'Année sociologique*, 2007/1 (vol. 57).

GIRARDOT, Dominique, « Devons-nous mériter notre salaire ? », in *Revue du Mauss permanente*, 2007.

GIRARDOT, Dominique, « Les Apories du mérite » in *Revue du Mauss permanente*, 2008.

GIRARDOT, Dominique, « Le mérite est-il utile ? », in *Revue du Mauss permanente*, Janvier 2012.

GIRARDOT, Dominique, « L'Idéologie du mérite est un danger », In *Revue du Mauss permanente*, 2011.

GIRARDOT, Dominique, « Le mérité : logique de la rétribution et logique du don », 2014.

LAVIGNE, Chantal, *La rhétorique moderne dans Le Savoir Ecrire Moderne*, Paris, Editions RETZ, 1980.

MICHAUD, Yves, *Qu'est-ce que le mérite ?*, Paris, Folio, Gallimard, 2011.

MERLE, Pierre, *Démocratisation de l'enseignement*, Paris, Editions La Découverte, « Collection Repères », 2002.

NORMAND, Didier, *Forêts et bois tropicaux*, Paris, PUF, collection « Que sais-je ? », 1971.

RAWLS, John, *Théorie de la justice*, Paris, Du Seuil, 1987.

REY, Angélique Del, « Le mérite, une valeur pervertie ? », in *Le Monde Diplomatique*, juin 2011.

SAVIDAN, Patrick, *Repenser l'égalité des chances*, Paris, Grasset, 2007.

TERESTCHENKO, Michel, *L'ère des ténèbres*, Paris, Le bord de l'eau, 2015.

TERESTCHENKO, Michel, *Le mérite mérite-t-il d'être récompensé ?* Paris, Seuil, 2014.

## **WEBOGRAPHIE**

BORIS, Cyrulnik, *Le mythe du renouveau instantané ?* (en ligne) : Jocelyne ...

[jocelynerobert.com/2013/.../resilience-le-mythe-du-renouveau-instantane](http://jocelynerobert.com/2013/.../resilience-le-mythe-du-renouveau-instantane), consulté, le 20 août 2015.

EINSTEIN, Albert, *10 Perles Spirituelles et Scientifiques* ...(en ligne) : [semeunacte.com/10-perles-spirituelles-et-scientifiques-pensees-par-albert](http://semeunacte.com/10-perles-spirituelles-et-scientifiques-pensees-par-albert), consulté, le 20 août 2015.

GRUBER, Aloï, *Water, le Pouvoir Secret de l'eau*, Film documentaire (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>, consulté, le 20 août 2015.

## Perspectives Philosophiques n°010, Deuxième semestre 2015

INYSHUN, Victor, *Water, le Pouvoir Secret de l'eau*, Film documentaire (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>, consulté, le 20 août 2015.

KOROTOV, Water, *le Pouvoir Secret de l'eau*, Film documentaire (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>, consulté, le 20 août 2015.

KYRILL 1er, *Water, le Pouvoir Secret de l'eau*, Film documentaire (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>, consulté, le 20 août 2015.

MASARU, Êmoto, *Water, le Pouvoir Secret de l'eau*, Film documentaire (en ligne) : <http://www.santemedias.com/70-water-le-pouvoir-secret-de-l-eau>, consulté, le 20 août 2015.

TERESTCHENKO Michel, *Le mérite mérite-t-il d'être récompensé ?* (en ligne) : [blogspot.com/.../le-merite-merite-t-il-detre-recompe](http://blogspot.com/.../le-merite-merite-t-il-detre-recompe), consulté, le 20 août 2015.